

RANDONNÉE AU PAYS D'AVRE ET D'ITON



BALADE DES CRAMPONS (14 KM)



VITRAUX

Les vitraux de l'église Saint Martin à Nonancourt, classés aux Monuments Historiques, constituent un ensemble tout à fait exceptionnel, tant par leur nombre que par leur qualité. Une grande partie date du premiers tiers du XVI^e siècle. Plusieurs créations ont été rajoutées lors des campagnes de restauration du XIX^e et du XX^e siècle. Les vitraux des églises de Saint Lubin-des-Joncherêts et de Dampierre-sur-Avre font également partie du patrimoine retenu à l'Inventaire des Monuments Historiques.

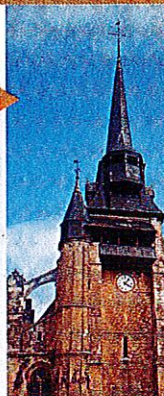
BALADE DES CRAMPONS

Départ de l'office de tourisme de Nonancourt (place de l'église)
Difficulté : moyenne
Distance : 14 km
Durée : 3h30 à pied
Ballage : jaune
Carte IGN : 2015 O

TROIS EGLISES REMARQUABLES

La fondation de l'église Saint Martin à **Nonancourt** date probablement du VII^e ou du VIII^e siècle, période de l'évangélisation des campagnes. De cette époque, il ne reste rien. Le premier témoignage de l'existence de l'église est une charte du XII^e siècle, dans laquelle Henri 1^{er}, duc de Normandie et roi d'Angleterre, donne à l'église d'Evreux toutes les églises de Nonancourt. Elle fut ensuite détruite pendant la guerre de Cent Ans, sa reconstruction revenait à l'évêque d'Evreux qui n'y était guère disposé. L'église fut en fait achevée grâce à la contribution des habitants de Nonancourt. Vers 1556, on adjoignit la chapelle de la Vierge. Depuis le XVII^e siècle, l'église, connaissant de graves problèmes de stabilité, a dû subir de nombreux travaux de consolidation.

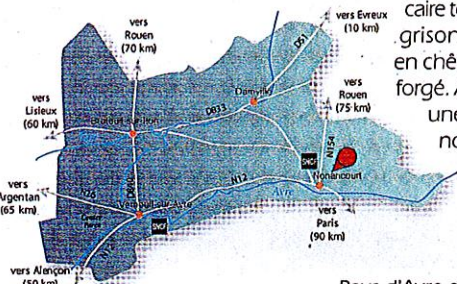
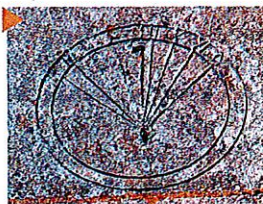
Un document explicatif sur l'église est disponible à l'intérieur de l'édifice ou à l'office de tourisme.



L'église de **Saint Lubin-des-Joncherêts** présente une silhouette originale, soit que l'on observe sa façade occidentale écrasée par l'imposant clocher planté à sa droite, soit que l'on parvienne à apercevoir le flanc sud de l'édifice. Les têtes sculptées au-dessus du portail, ainsi que les gracieux ornements d'architecture qui entourent les deux portes d'entrée de style Renaissance, nous montrent que l'église actuelle a été presque entièrement reconstruite sur les fondations de l'église gothique. A l'intérieur, on retrouve facilement les traces de sa construction primitive qui remonte au XI^e siècle : statues en bois et fonds baptismaux.



L'église Saint Pierre à **Dampierre-sur-Avre** est le résultat de trois grandes périodes de construction. La nef est d'origine romane, le chœur et les transepts datent des XV^e et XVI^e siècles et le porche a été construit au XVIII^e siècle. Ce porche mérite attention : il laisse apparaître une belle charpente en chêne et un large portail réalisé en claveaux de calcaire tendre et en grison, sa porte en chêne est ornée de ferrures et de clous en fer forgé. A l'extérieur de l'édifice, on peut découvrir une dizaine de cadrans solaires, ainsi que de nombreux graffitis (croix, roues, montgolfières...) témoignages d'événements vécus par les Dampierrois à travers les temps.



Pays d'Avre et d'Iton

84, rue du Canon - BP 620 - 27130 Verneuil-sur-Avre
www.tourisme-avre-iton.com

Document réalisé en collaboration avec la Région Haute-Normandie et avec le soutien financier de l'agence locale du Crédit Agricole - Place Aristide Briand - 27320 Nonancourt - Tél : 02 32 58 40 73
Circuit réalisé par l'association de randonnée "Le Crampon à Malices"
et validé par le comité départemental de randonnée pédestre.

LES ESSENTIELS

Hébergements

- Hôtel-restaurant "Le Grand Cerf" à Nonancourt (02 32 58 15 27)
- Chambres d'hôtes à Breux-sur-Avre chez Mme Bisiou (02 32 32 00 60) et M. Leroy (02 32 32 50 79)
- Chambres d'hôtes à Marilly-la-campagne chez Mme Dour (02 32 60 18 55)
- Gîte rural à Breux-sur-Avre chez M. Leroy (02 32 32 50 79)
- Gîte de groupe "L'Ere d'Antan", à Moisville (02 32 60 06 10)
- Camping du Pré de l'Eglise à Saint Rémy-sur-Avre (02 37 48 93 87)

Restaurants à Nonancourt et Saint Lubin-des-Joncherêts

Curiosités

- Eglise de Nonancourt : visites commentées sur demande au 02 32 58 28 74. Permanences le mercredi matin de mars à septembre sauf août.
- Bourg de Nonancourt : "Balade des remparts", balade "Au fil de l'eau", "Balade en énigmes" pour les enfants (circuits à l'office de tourisme)
- Eglise de St Lubin-des-Joncherêts : ouverte de 9h à 10h30 les 2^e et 4^e samedi du mois.
- Elevage d'oies et canards à la Ferme de Buray à Nonancourt (02 32 58 32 06)

Loisirs

- Centre équestre - poney club à Nonancourt (02 32 58 16 56)
- Parc animalier et sentier de découverte de la forêt au centre E. Hoff à Saint Lubin-des-Joncherêts (02 32 30 12 18)

POUR EN SAVOIR PLUS Office de tourisme

Maison Mouret - Grande Rue -
27320 Nonancourt - Tél. 02 32 58 28 74
Courriel : officetourisme.nonancourt@wanadoo.fr
Crédit photos : Pays d'accueil touristique d'Avre et d'Iton
maire de Dampierre-sur-Avre, Pascal



ORMANDIE - SEINE



curiosités

monuments

hébergements

restaurants

aires de pique-nique

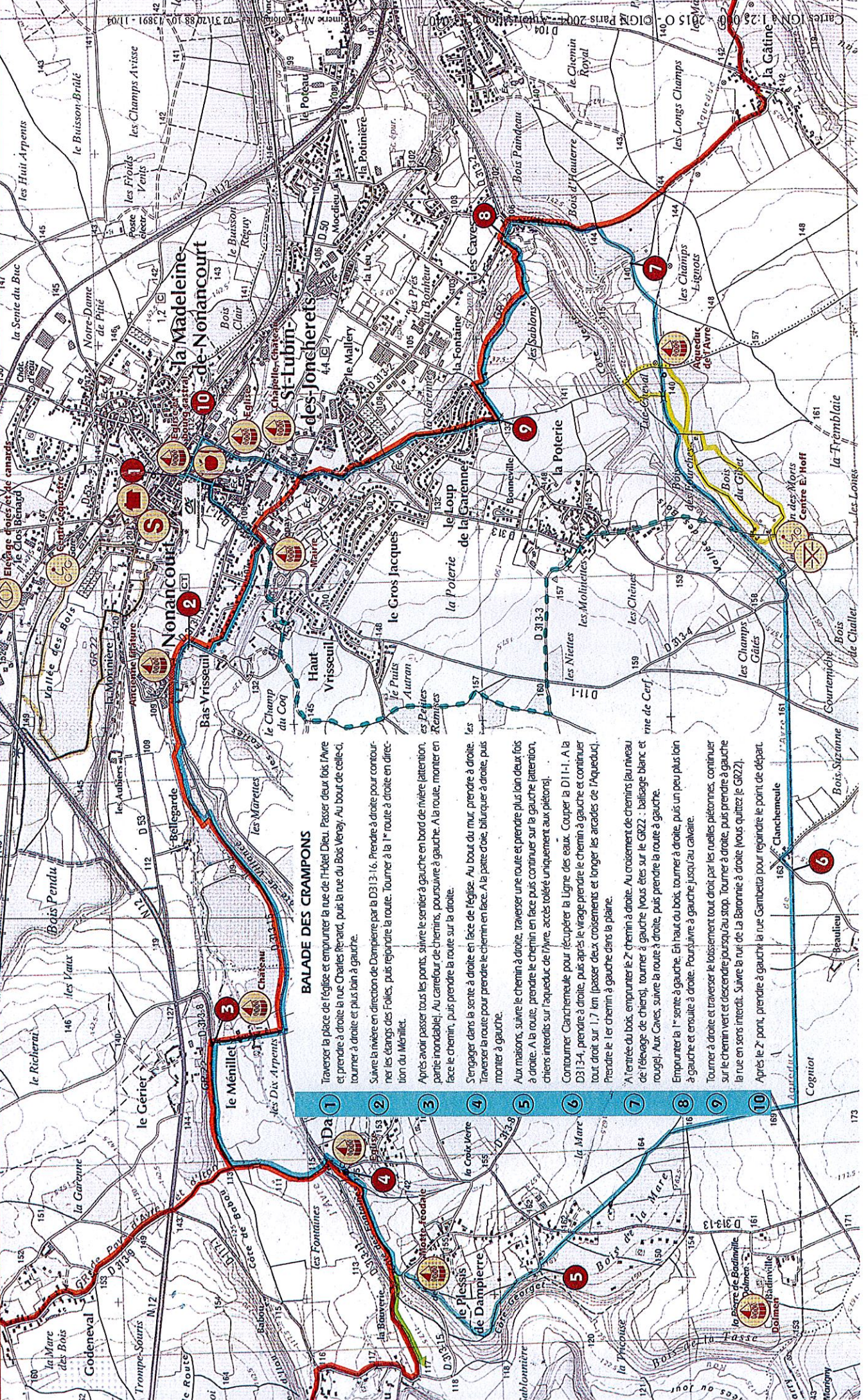
services

activités sportives

GR22 et GR de Pays

Liaison circuit 'Avre et Meurette'

Balade non ballisée



BALADE DES CRAMPIONS

Traversez la place de l'église et empruntez la rue de l'Hotel Dieu. Passer deux fois l'Avre et prendre à droite la rue Charles Renard, puis la rue du Bois Venay. Au bout de celle-ci, tourner à droite et puis bien à gauche.

Suivre la rivière en direction de Dampierre par la D313-16. Prendre à droite pour contourner les champs des Folles, puis rejoindre la route. Tourner à la 1^{re} route à droite en direction du Ménillet.

Après avoir passer tous les ponts, suivre le sentier à gauche en bord de rivière (attention, partie inondable). Au carrefour de chemins, poursuivre à gauche. A la route, monter en face le chemin, puis prendre la route sur la droite.

S'engager dans la sente à droite en face de l'église. Au bout du mur, prendre à droite. Traverser la route pour prendre le chemin en face. A la patte d'oie, bifurquer à droite, puis monter à gauche.

Aux maillons, suivre le chemin à droite, traverser une route et prendre plus loin deux fois à droite. A la route, prendre le chemin en face puis continuer sur la gauche (attention, chiens interdits sur l'aqueduc de l'Avre, accès toléré uniquement aux piétons).

Contourner Clanchemeule pour récupérer la ligne des eaux. Couper la D11-1. A la D313-4, prendre à droite, puis après le virage prendre le chemin à gauche et continuer tout droit sur 1,7 km (passer deux croisements et longer les arcades de l'aqueduc). Prendre le 1^{er} chemin à gauche dans la plaine.

A l'entrée du bois, emprunter le 2^e chemin à droite. Au croisement de chemins (au niveau de l'évêque de Chiers), tourner à gauche (vous êtes sur le GR22 - ballage blanc et rouge). Aux Caves, suivre la route à droite, puis prendre la route à gauche.

Emprunter la 1^{re} sente à gauche. En haut du bois, tourner à droite, puis un peu plus loin à gauche et ensuite à droite. Poursuivre à gauche jusqu'au calvaire.

Tourner à droite et traverser le boisement tout droit par les ruelles piétonnes, continuer sur le chemin vert et descendre jusqu'au stop. Tourner à droite, puis prendre à gauche la rue en sens interdit. Suivre la rue de la Baronnnie à droite (vous quittez le GR22).

Après le 2^e pont, prendre à gauche la rue Gambetta pour rejoindre le point de départ.

Après le 2^e pont, prendre à gauche la rue Gambetta pour rejoindre le point de départ.

Après le 2^e pont, prendre à gauche la rue Gambetta pour rejoindre le point de départ.

Après le 2^e pont, prendre à gauche la rue Gambetta pour rejoindre le point de départ.

Après le 2^e pont, prendre à gauche la rue Gambetta pour rejoindre le point de départ.